

Décision

Générale

colonial

Décision n° 680/PERS portant nomination à titre intérimaire du Chef du Service de la météorologie.

n° 680/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
3 juillet 1975

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro
25 juillet 1975

VISAS

Le Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas, Vu la loi no 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire français des Afars et des Issas

Vu le décret du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas : Vu la décision no 327/PERS du 25 février 1975 portant nomination de M. Lobstein en qualité de chef du service de la météorologie : Vu la décision no 665/PERS du 27 juin 1975 accordant un congé administratif à M. Lobstein pour compter du 15 juillet 1975 : Vu les nécessités du service,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Henri Robyns, ingénieur des travaux météorologiques de classe exceptionnelle, est pour compter du 15 juillet 1975, nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, à titre intérimaire, chef du service météorologique pendant la durée de l'absence de M. Lobstein. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République en mission le Haut-Commissaire adjoint, JEAN FROMENT.